

Plongez vos racines...

prédication du dimanche 26 mai 2024, proposé par Bertrand Quartier, diacre



Ephésiens 3, 14-21

Luc 12, 10-17

Pour bien vivre ensemble, il y a des lois à respecter, dans la société, comme à l'église d'ailleurs. Des règles légales, des règles religieuses. Du temps de Jésus comme pour nous aussi, la tradition biblique donne un cadre, une sécurité, un ordre social et religieux. Même si nous ne le suivons pas – ou plus – de la même manière, évidemment.

Par exemple pour les Juifs le Shabbat, calqué sur Dieu lui-même qui se reposa le 7^e jour de la Création (Gn 2, Ex 20). Le Shabbat vécu par Jésus et ses contemporains est un jour important, très suivi, réservé à la famille et à la relation avec Dieu, à l'exclusion de tout travail. On met ses habits du shabbat, on se purifie, on va à la synagogue.

Ce jour-là, nous apprend Luc, c'est justement Jésus qui enseigne dans une synagogue. Il n'y a pas de problème, il connaît les textes, il est même érudit depuis son plus jeune âge (souvenez-vous de son échange avec les maîtres de la Loi lorsqu'il n'avait que douze ans). Il en a le droit, comme tout homme de son âge et de sa religion, il fait partie de la communauté. Il est le bienvenu, on l'écoute attentivement.

Pendant qu'il parle, il voit une femme malade (courbée), il l'appelle (elle n'a rien demandé) et la guérit (il « travaille »). Le responsable de la synagogue est fâché. La règle est enfreinte. Pourtant, vous remarquerez qu'il ne fustige pas Jésus. Il blâme plutôt les personnes présentes : allez vous faire guérir les six autres jours, mais pas aujourd'hui !

La femme est relevée. Pas seulement de son infirmité, mais de sa relation à elle-même et aux autres. Elle se (re)met debout et loue Dieu. La foule présente est également heureuse. Peut-être parce que la femme est guérie (il la connaissent bien, puisqu'elle est malade depuis 18 ans), ou peut-être parce que Jésus se libère de la Loi pour faire du bien, ou encore parce que Jésus montre que le pouvoir peut être contourné ?

Pour répondre aux critiques exprimées par les personnes qui ont l'autorité religieuse pour elles, Jésus prend un exemple que tout le monde autour de lui peut comprendre : si on a le droit – et même c'est un devoir – de s'occuper de ses bêtes un jour de shabbat (les détacher pour aller les amener à l'abreuvoir et à la mangeoire), alors on a d'autant plus le droit de porter notre attention sur nos frères et sœurs humains. S'il est admis de prendre soin du bétail, combien est-ce nécessaire de prendre soin de nos semblables, surtout de ceux et celles qui souffrent.

Le sabbat est aussi fait – et même avant tout – pour cela : prendre soin de sa relation à Dieu, et prendre soin des autres. Cela rejoint les deux plus grands commandements, comme le rappelait le Christ : aimer Dieu, et aimer son prochain comme soi-même...

Un conseil paroissial – comme le maître de la synagogue – est garant de la vie paroissiale, c'est à dire du cadre donné pour la pratique communautaire. Il y a des règles (le règlement ecclésiastique de l'EERV fait 65 pages !), il y a des traditions et des usages locaux : la cène, avec du blanc ou du rouge ? dans une coupe ou dans des verres ? Est-

ce qu'on utilise les couleurs liturgiques ? La sonnerie des cloches, combien de temps ? Et sans orgue, est-ce quand même un culte ? Etc.).

Qu'est-ce qui permet la vie ? Les règles ? Oui, elles donnent un cadre qui rassure, qui permet à chacun-e de se sentir à l'aise, de retrouver des repères, de se sentir en sécurité, de pouvoir se laisser aller à la méditation et à la louange.

Mais parfois aussi les règles prennent le pas sur le contenu : on les fige parce qu'on pense que ce n'est que comme cela que les choses doivent être faites ou être vécues. On en oublie la fonction et on en fait des valeurs...

Alors, parfois, les règles peuvent (doivent) être modifiées, le cadre doit évoluer : on peut manger dans l'église (brunch du 1er août), on peut faire un culte en plein-air ou au zoo de Servion, on peut accueillir des services funèbres laïques, etc.).

Cela change le cadre, mais cela ne change pas le contenu : notre louange à Dieu, notre joie d'être ensemble, notre encouragement à aimer.

J'encourage le conseil paroissial – qui est garant du cadre – à faire en sorte que la vie aie la première place. Toujours.

Paul l'écrit aux Ephésiens (Eph 3) : « Plongez vos racines dans l'amour et soyez solidement construits sur cet amour. Alors vous serez capables de comprendre la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur de l'amour du Christ. Vous recevrez toute la vie de Dieu, et il habitera totalement en vous. »

Oui, un cadre, des règles définissent aussi un espace : une largeur, une longueur, une hauteur... Mais l'amour du Christ donne encore une autre dimension : une profondeur. Si les règles ne permettent pas cette profondeur, alors il manque l'essentiel.

Oui, l'exercice est délicat, parfois. Vous vous poserez, nous nous poserons des questions en prenant des décisions. Jésus, puis Paul à sa suite, invitent à intégrer cette dimension de profondeur pour nos décisions et nos actes.

Oh, pas seulement pour les conseillères et conseillers de paroisse, pas seulement le dimanche (sabbat) pour nous croyants, mais dans toute votre vie. Tous les jours.

Pour cela, nous avons le meilleur appui qui soit. Paul l'affirme : « Quand nous demandons quelque chose à Dieu, il peut faire beaucoup plus, Oui, sa puissance dépasse tout ce qu'on peut imaginer ».

A l'heure où notre Eglise doit reconsidérer son avenir, son organisation, ses ressources, considérons donc nos traditions, nos règles, nos sabbats, nos dimanches... Permettent-ils de rendre plus profonde notre relation à Dieu, permettent-ils de (re)mettre debout ceux et celles qui sont courbés, fatigués, malades, découragés ? Ou bien nous figent-ils dans une Eglise immobile et apeurée de perdre ses repères et ses prérogatives ?

Allons avec confiance et créons, inventons sous le regard de Dieu, qui Lui peut faire beaucoup plus.

Amen.